

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales



**Le 20 décembre 2019**

### TABLE DES MATIÈRES

#### PERSONNES ÂGÉES

M. D. Landry

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

#### PARCS ÉOLIENS

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M. Carr

#### FOYERS DE SOINS

M. J. LeBlanc

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

#### SANTE MENTALE

M. LePage

L'hon. M. Flemming

#### INDUSTRIE FORESTIERE

M<sup>me</sup> F. Landry

L'hon. M. Holland

M<sup>me</sup> F. Landry

L'hon. M. Holland

#### NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M<sup>me</sup> Harris

M<sup>me</sup> Harris

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### FINANCEMENT PAR LE GOUVERNEMENT

M. Harvey

L'hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason

### CONTRATS DU GOUVERNEMENT

M. C. Chiasson

L'hon. M. Urquhart

### PROGRAMMES SOCIAUX

M. Austin

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

M. Austin

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

### PAIEMENTS DE TRANSFERT

M. Coon

L'hon. M. Higgs

### CHANGEMENTS CLIMATIQUES

M. Coon

L'hon. M. Higgs

### ÉCOLES

M. G. Arseneault

L'hon. M. Cardy

M. K. Chiasson

L'hon. M. Cardy

L'hon. M. Cardy

### BÂTIMENTS

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

[Original]

### PERSONNES ÂGÉES

**M. D. Landry** (Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef par intérim de l'opposition, L) : Tout d'abord, Monsieur le président, je voudrais souhaiter un joyeux Noël à tous mes collègues parlementaires ainsi qu'à tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Cela étant dit, j'ai déposé une pétition à la Chambre hier. Cette pétition provenait de Mary-ellen Kennah. Vous savez, Monsieur le président, que son père et sa mère sont âgés de 95 ans et de 96 ans. M<sup>me</sup> Kennah se bat et elle a fait signer une pétition. Si je me souviens bien, plus de 1 100 personnes ont signé cette pétition, soit par voie électronique ou à la main. Ce qu'elle veut, c'est que son père et sa mère puissent vivre tous les deux ensemble dans un foyer de soins. Ils sont mariés depuis 71 ans. M<sup>me</sup> Kennah veut que son père et sa mère puissent vivre dans le même foyer de soins. Elle se bat pour ce dossier et pour tous les gens de la province.

À ce moment-ci, je demande à la ministre si elle prendra en considération la pétition de M<sup>me</sup> Kennah. À un moment donné, essaiera-t-elle d'aider les personnes âgées qui voudront vivre ensemble dans le même foyer de soins?

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, PC) : Merci, Monsieur le président. Je suis très reconnaissante au député d'en face de nous informer de la situation. Je ne suis pas au courant de cette situation et, comme vous le savez, nous ne pouvons pas vraiment discuter de cas particuliers à l'Assemblée législative. Toutefois, je ne peux rien imaginer de plus déchirant qu'un couple marié depuis 70 ans vive séparément. Je sais que, en général, aucun effort n'est ménagé afin de trouver un arrangement ; j'inviterais donc expressément le chef de l'opposition à me fournir les détails à cet égard. Voyons ce que nous pouvons trouver comme solution.

D'une manière plus générale, Monsieur le président, je ne crois pas qu'il soit possible à l'heure actuelle de construire des logements séparés dans les foyers de soins afin de proposer un tel arrangement. À mon avis, il doit toutefois y avoir un moyen, pour que nous mettions tout en oeuvre afin que les personnes puissent, plus tard dans leur vie, demeurer ensemble le plus longtemps possible.

[Original]

### PARCS ÉOLIENS

**M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le président. Comment un projet dit communautaire peut-il exister sans la collectivité? Je parle bien sûr du projet de parc éolien Chaleur Ventus dans les DSL d'Anse-Bleue, de Dugas et de Village-des-Poirier. C'est un projet qui s'est bâti sans consultation adéquate. Bien que la ville de Bathurst se soit récemment retirée du projet, les instigateurs continuent à chercher des avenues pour aller de l'avant. Comment peut-on faire fi de l'acceptabilité sociale dans un projet d'une telle envergure?

Il y a quelques semaines, j'ai déposé à la Chambre une pétition où 85 % de la population a signalé son opposition au projet. Un groupe de citoyens est venu ici, à Fredericton, pour rencontrer le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Je remercie ce dernier pour cette rencontre.

Monsieur le président, au final, le gouvernement permettra-t-il l'installation d'éoliennes dans une région qui n'en veut pas? Merci.

[Traduction]

**L'hon. M. Carr** (New Maryland-Sunbury, ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, PC) : Vous savez, Monsieur le président, j'ai beaucoup apprécié le fait de rencontrer la députée d'en face et les gens de sa collectivité qui sont opposés au parc éolien pour entendre simplement leurs préoccupations et points de vue et avoir vraiment l'occasion d'examiner les faits, comme la distance qui séparerait le parc des habitations, l'effet stroboscopique et les facteurs à prendre en considération relativement aux oiseaux.

Je pense que, puisqu'il nous faut des technologies propres dans la province pour que nous, individuellement et collectivement, puissions nous adapter à notre époque, Monsieur le président, des collectivités souhaitent effectivement de telles infrastructures dans leur région. Elles veulent tirer parti des écotecnologies et des technologies propres. Alors que nous effectuons la transition vers un monde vert et des technologies vertes, je pense donc que nous prendrons en compte les régions où la population souhaite la réalisation de tels projets, les études d'impact sur l'environnement ainsi que les promoteurs qui souhaitent faire progresser notre province de façon écologique. Merci, Monsieur le président.

## Questions orales

[Original]

### FOYERS DE SOINS

**M. J. LeBlanc** (Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, L) : Merci, Monsieur le président. Pendant la campagne électorale, en 2018, le chef du Parti conservateur, qui est maintenant le premier ministre, avait promis aux employés, aux pensionnaires, aux familles et aux membres du conseil d'administration du foyer Villa Providence Shediac que, si son parti formait le gouvernement, il construirait un nouveau foyer modèle traditionnel du style communautaire et que les employés syndiqués auraient une nouvelle convention collective. Déjà une année s'est écoulée, et nous avons seulement entendu parler de réductions. Vous avez menacé les employés et créé un climat très négatif.

Monsieur le président, ma question s'adresse au premier ministre. Quand va-t-il faire l'annonce de la demande de propositions afin de construire le nouveau foyer tant attendu à la Villa Providence Shediac? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, PC) : Je vous remercie de la question, Monsieur le président. Je communique assez régulièrement avec le député de la région au sujet du projet en question. En fait, la demande de propositions initiale s'est heurtée à de vrais obstacles et nécessité des discussions. La décision a été prise de lancer une nouvelle demande de propositions. Monsieur le président, cela sera fait au début de l'année, et nous veillerons à prolonger la période de soumission. La région a désespérément besoin du foyer de soins en question. Nous comprenons les besoins et nous irons de l'avant à cet égard, Monsieur le président. Merci.

[Original]

### SANTÉ MENTALE

**M. LePage** (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. La semaine dernière, le ministre de la Santé a laissé sous-entendre, via les médias, qu'il avait de bonnes nouvelles pour le centre d'excellence en santé mentale pour les jeunes, à Campbellton. Moins de 24 heures plus tard, il annonçait la fermeture du centre, son déménagement à Moncton et son changement de vocation en centre de réhabilitation. Une équipe de professionnels vouée aux jeunes est en place au Restigouche et elle continue à grandir. Il y a même du personnel infirmier qui commencera à travailler dans cette équipe en février. Le ministre peut-il expliquer aujourd'hui, à ces hommes et à ces femmes qui travaillent avec les jeunes,

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

au Restigouche, quel avenir leur réservent leur profession et le travail acharné qu'ils font au Restigouche? Merci.

[Traduction]

**L'hon. M. Flemming** (Rothesay, ministre de la Santé, PC) : Il est rare en politique qu'un ministre de la Santé prenne une décision qui fait autant l'unanimité et qui est si universellement acceptée par tous les professionnels de la santé et tous les experts en santé mentale, à l'exception des gens d'en face. Les gens là-bas me rappellent le chevalier noir dans *Monty Python*. Ils ne comprennent tout simplement pas.

Le fait est qu'il s'agissait de la bonne décision à prendre sur le plan clinique. Retournez-vous et demandez à votre collègue derrière vous quelles observations son père a faites à ce sujet. Ce dernier était dans ma classe à l'école de droit, et je le connais bien ; c'est une personne très honorable et très dévouée du Nouveau-Brunswick, qui est aussi un expert en santé mentale. Bernard Richard a aussi étudié avec moi à l'école de droit, et c'est un expert en santé mentale. Il appuie la décision. C'est ce qu'il convient de faire. Il s'agit de faire passer les intérêts liés aux soins de santé avant les intérêts politiques, lesquels n'ont pas leur place dans les soins de santé.

[Original]

## INDUSTRIE FORESTIERE

**M<sup>me</sup> F. Landry** (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. La collectivité de Haut-Madawaska a été durement touchée dernièrement avec l'annonce de la fermeture inattendue de la scierie J.D. Irving, à Baker-Brook. Le ministre du Développement de l'énergie et des ressources a publiquement clairement mentionné que l'allocation de 172 857 m<sup>3</sup> de bois mou associée à la scierie de Baker-Brook appartient à la Couronne et que c'est à lui, en tant que ministre, que revient la décision de déterminer où ira cette allocation. Monsieur le ministre, quand allez-vous prendre une décision quant à la direction que prendra l'allocation de bois?

[Traduction]

**L'hon. M. Holland** (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je suis content d'avoir l'occasion de prendre la parole et je suis reconnaissant à la députée d'en face de la question. Comme elle le sait, nous avons eu des discussions avec elle ici, à l'Assemblée législative. J'ai parlé aux représentants municipaux de la région. J'ai parlé à toutes les parties en cause dans le projet. Il s'agit d'une situation que nous prenons très au sérieux, et nous examinerons le tout et veillerons à faire ce qui s'impose pour la collectivité et l'allocation de bois.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Pour l'instant, nous avons eu des rencontres la semaine dernière avec les gens mentionnés précédemment. De plus, nous avons des rencontres prévues en début d'année afin de poursuivre la conversation, de rassembler toutes les parties en cause plutôt que de procéder en vase clos et d'établir un plan optimal pour la collectivité, l'industrie et, en fin de compte, le Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

[Original]

**M<sup>me</sup> F. Landry** (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Pendant le temps que prendra le ministre à rendre sa décision — un mois, un an ou trois ans, peut-être —, le bois de l'allocation de Baker-Brook continue à être scié à l'usine J.D. Irving à Saint-Léonard, même si la compagnie ne remplit plus la condition de maintenir 35 emplois à Baker-Brook pour avoir droit à cette allocation. Monsieur le président, le ministre imposera-t-il des mesures compensatoires à J.D. Irving pour ne pas avoir respecté la condition de maintenir 35 emplois à la scierie de Baker-Brook afin d'avoir accès à 172 857 m<sup>3</sup> de bois pour sa scierie de Saint-Léonard?

[Traduction]

**L'hon. M. Holland** (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, comme je l'ai indiqué dans ma réponse à la dernière question posée, il s'agit d'un processus qui est en cours et auquel nous travaillons. Si la députée d'en face souhaite de notre part une réaction à chaud ou une réaction immédiate qui ne convient pas, il s'agit d'une réaction qui n'est pas bonne pour tout le processus. Il y a un vieux proverbe qui dit qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Je suis résolu à prendre le temps de travailler avec toutes les parties en cause pour comprendre l'ensemble de la situation et en cerner tous les aspects passés, présents et futurs de sorte que, lorsque nous trouverons une voie à suivre, celle-ci conviendra à tous les gens concernés.

En ce qui a trait à la foresterie, il y a beaucoup de travail à faire, et nous faisons beaucoup de progrès en ce sens. Ces progrès sont le fruit du travail que nous avons accompli tout au long de l'année, lequel visait à tout mettre en contexte pour que le secteur de la foresterie fonctionne comme une machine bien huilée et que nous en cernions tous les aspects. Je n'exclurai personne dans les discussions et j'obtiendrai des résultats à l'égard du dossier en question. Merci.

## NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

**M<sup>me</sup> Harris** (Baie-de-Miramichi—Neguac, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Compte tenu des gens dans la tribune aujourd'hui, il se peut que nous remarquions les gens du gouvernement conservateur-allianciste actuel jouant les grincheux qui gâchent Noël et enlèvent tous les droits syndicaux. Monsieur le président...

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Guitard) : Veuillez arrêter l'horloge s'il vous plaît.

Je sais que, pour certains d'entre vous, il s'agit de la première fois que vous êtes à la Chambre. Nous avons une règle selon laquelle les visiteurs n'ont pas le droit de participer au débat. Je comprends ce que vous essayez de faire. Si j'étais à votre place, je ferais probablement la même chose. J'aimerais toutefois que vous respectiez nos règles et que vous laissiez les parlementaires faire leur travail. Ensuite, si vous voulez applaudir ou faire quelque chose à l'extérieur, vous en êtes les bienvenus. Toutefois, à l'intérieur, selon le Règlement de la Chambre, les visiteurs n'ont pas le droit de participer au débat. Merci beaucoup de votre coopération.

La parole est à la députée de Baie-de-Miramichi—Neguac. Vous pouvez remettre l'horloge en marche.

**M<sup>me</sup> Harris** (Baie-de-Miramichi—Neguac, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je me mets à la place des gens dans la tribune, et nous voyons ce qui se passe dans l'ensemble de la province. Les syndicats ne sont ni consultés ni écoutés. Il s'agit de nos voisins. Il s'agit de nos amis. Il s'agit de gens du Nouveau-Brunswick qui méritent d'être respectés, consultés et valorisés dans la province. Il est pathétique de voir ce qui se passe ici. Le gouvernement actuel prendra-t-il aujourd'hui l'engagement d'écouter enfin les syndicats et de travailler avec eux pour qu'ils puissent représenter les gens dont ils sont responsables? Merci, Monsieur le président.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, au cours de la dernière année ou des deux dernières années, nous avons été témoins du comble de l'ironie ici, dans le cadre du processus en question, et nous savons que notre position est celle qu'a maintenue pendant plus de deux ans l'ancien gouvernement. Tout à coup, en raison d'un changement de côté à la Chambre et d'un auditoire mécontent, le théâtre se poursuit. Donc, ce n'est pas...

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Guitard) : À l'ordre.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Donc, le théâtre se poursuit. La question ici...

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Guitard) : À l'ordre.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : La question ici, c'est que des défis se posent dans notre province, et j'ai demandé à chacun des parlementaires et aux gens à l'extérieur que nous relevions les défis ensemble. Des éléments concrets doivent être examinés pour que la province progresse, réussisse et réponde à nos besoins en matière de services.

Malheureusement, le tout a fini par porter sur les salaires. Il ne s'agissait pas d'une discussion au sujet de tous les autres problèmes qui se posent dans les foyers de soins ou concernant d'autres aspects des soins de santé et la prestation de services dans de très nombreux autres secteurs. À un moment donné, le problème ne peut pas être renvoyé d'un côté à l'autre de la Chambre. Il faut avoir une discussion franche au sujet de tous les problèmes. À un moment donné, il faut arrêter de faire de la petite politique. Monsieur le président, ce moment est maintenant venu. Merci.

### FINANCEMENT PAR LE GOUVERNEMENT

**M. Harvey** (Carleton-Victoria, L) : Monsieur le président, la question s'adresse à la ministre responsable de la Société de développement régional. Il y a près d'un an, la ville de Florenceville-Bristol a soumis à la SDR un projet d'infrastructure pour une installation régionale de loisir à usages multiples qui servira aux personnes de tous les âges dans l'ouest de la province. Le projet a le plein appui de la ville de Florenceville-Bristol ainsi qu'un vaste appui financier de la collectivité et de la région.

Le village de Plaster Rock est une autre municipalité qui attend des réponses du gouvernement actuel concernant son projet d'infrastructure, soit son projet d'eau potable. La ministre confirmerait-elle quand les deux projets seront approuvés dans le cadre de l'entente bilatérale intégrée fédérale-provinciale pour que les promoteurs puissent commencer la construction au début de la nouvelle année? Merci.

**L'hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason** (Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest, ministre de la Justice, procureure générale, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Je veux remercier le député d'en face de la question. Il s'agit d'une excellente question. Pas plus tard que la semaine dernière, j'ai eu l'occasion de rencontrer l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick lors du Conseil provincial-municipal, et voici un aperçu de la discussion que nous avons eue. Dans le gouvernement actuel, nous avons procédé différemment en ce sens que nous communiquons avec les municipalités et les parties prenantes sur la façon dont nous établissons les priorités et nous sommes tout à fait conscients du déficit infrastructurel.

L'objectif prioritaire du gouvernement actuel, depuis son arrivée au pouvoir, est d'établir des priorités ; le message est donc cohérent, et, comme nous l'avons indiqué, la priorité absolue est d'avoir de l'eau potable et de régler les problèmes liés aux eaux usées. L'année

## Questions orales

dernière, j'étais très fière de pouvoir fournir à Alma le financement dont elle avait besoin pour l'eau potable. Lorsque le gouvernement précédent était au pouvoir, un ordre d'ébullition de l'eau a été en vigueur à Alma pendant près de quatre ans, ce qui est ridicule. Donc, comme l'eau et les eaux usées représentaient notre priorité absolue, nous travaillons maintenant à établir un ordre de priorité pour les autres projets d'infrastructure. Je suis certaine que vous obtiendrez une réponse très prochainement...

**Le président** (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

### CONTRATS DU GOUVERNEMENT

**M. C. Chiasson** (Victoria-La-Vallée, vice-président, L) : Monsieur le président, le maire de la communauté rurale de Saint-André a exprimé sa frustration à l'égard de la façon dont le gouvernement actuel gérait son dossier des services de police. Au terme d'une coopération régionale exemplaire, la communauté rurale de Saint-André et la ville de Grand-Sault ont conclu une entente au chapitre des services de police qui permettra à la communauté de Saint-André de réaliser d'importantes économies.

Le contrat provincial visant les services de police stipule que la communauté rurale doit donner un préavis d'un an pour mettre fin au contrat. Il y a maintenant deux ans que la communauté a donné son préavis. Le ministre de la Sécurité publique devrait peut-être demander à la procureure générale de lui donner un manuel d'initiation sur le droit des contrats, car il semble croire que cela ne s'applique pas dans son cas. Je pose la question suivante à quiconque pourra y répondre : Quand le gouvernement actuel respectera-t-il les modalités du contrat?

**L'hon. M. Urquhart** (Carleton-York, ministre de la Sécurité publique, PC) : Merci beaucoup de votre question concernant les services de police. J'ai rencontré le député et les gens de la communauté à ce moment-là, et ils savent bien que l'examen des services de police touche à sa fin. Nous savons, et les membres de la communauté nous l'ont dit, que la question des services de police est problématique ; nous avons rencontré ces membres. Nous apporterons des changements qui permettront de modifier les services de police dans la province, si les gens veulent procéder ainsi. En cas de suppression et de remplacement d'un service de police, des changements doivent être apportés dans la province sur le plan du financement et de la communication entre les autres groupes. Les gens seront informés de la situation au début de la nouvelle année. J'espérais les rencontrer avant la fin de l'année, mais, en fin de compte, cela se fera en début d'année.

### PROGRAMMES SOCIAUX

**M. Austin** (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président. Vous savez, Noël peut être une période difficile pour les personnes qui ne bénéficient pas du soutien de leur famille et de leurs amis, et je ne peux pas imaginer un groupe qui connaisse plus de difficultés que nos jeunes qui sont pris en charge par la ministre du Développement social. Je me demande simplement si la ministre du Développement social pourrait expliquer les plans du ministère en ce qui concerne les familles d'accueil et les foyers de groupe.

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, PC) : Je veux remercier le député à mes côtés de la question, Monsieur le président. Vous savez, le sujet a fait dernièrement l'objet de discussions intéressantes. Hier, nous avons eu une excellente discussion sur la motion, laquelle a été proposée par l'opposition officielle et appuyée par l'Alliance des gens et le Parti vert, pour que le ministère dépose avant la fin de mars un plan que le Comité de la politique sociale examinera et dont il tiendra compte.

Monsieur le président, je suis très fière du travail que le ministère du Développement social accomplit. En fait, lorsque j'ai été mise au courant cette semaine de la situation au sujet des foyers pour jeunes et des progrès que nous avons réalisés en ce qui a trait à l'avenir et à la façon dont la situation évoluera, je savais qu'il n'était pas possible d'accomplir le travail en deux semaines seulement. Monsieur le président, le personnel poursuit son travail à cet égard, et c'est la première fois que les employés disent qu'ils ont pu autant faire avancer le dossier. Je suis donc très fière que nous soyons en mesure d'annoncer et de déposer au début de la nouvelle année un plan que tous les parlementaires examineront et appuieront. Merci, Monsieur le président.

**M. Austin** (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président, et merci, Madame la ministre, de la réponse. Une occasion s'est présentée à nous hier. Il y a très peu de questions à la Chambre sur lesquelles tous les partis peuvent s'entendre, mais nous avons été saisis hier d'une motion des Libéraux, puis d'un amendement des Progressistes-Conservateurs, appuyés par l'Alliance des gens, et auquel le Parti vert, après avoir proposé un sous-amendement, a aussi donné son appui ; la motion visait à former un comité permanent pour que nous puissions examiner les problèmes entourant les jeunes pris en charge.

Je sais toutefois avec certitude que, avant même que le comité permanent n'entame ses travaux, les personnes qui s'occupent des enfants en famille d'accueil ne reçoivent pas un financement approprié. La somme annuelle de 10 000 \$ ne suffit pas pour s'occuper d'un enfant, d'autant que la prise en charge dans les familles d'accueil est meilleure que celle dans les foyers de groupe. Voici ma deuxième question pour la ministre : La ministre s'est-elle engagée et le ministère s'engagera-t-il à augmenter le financement fourni à ceux qui s'occupent des enfants placés en famille d'accueil?

## Questions orales

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, le premier ministre peut témoigner que je place la barre très haut. Nous préparons un plan qui sera déposé et présenté au Comité permanent de la politique sociale. Le fait de veiller à ce que les parents nourriciers soient bien traités et appréciés relève définitivement de mon domaine de compétence, car ils constituent la pierre angulaire de notre système de protection de l'enfance.

Je suis tout à fait convaincue que, quand le plan sera présenté, nous observerons une hausse du nombre de familles d'accueil, mais nous examinons aussi d'autres ressources pour nos enfants pris en charge. Étant donné que nous tenons une grande discussion à ce sujet et lorsque nous parlerons de la question au Cabinet, puis à l'Assemblée législative et au comité qui en sera saisi, je suis convaincue qu'il en ressortira un plan très audacieux et réfléchi visant à prendre soin de nos jeunes. Merci, Monsieur le président.

## PAIEMENTS DE TRANSFERT

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Il est bon de voir la tribune remplie de femmes et d'hommes qui travaillent avec tant d'ardeur afin de représenter nos vaillants membres du personnel soignant et premiers intervenants. Comme la plupart des gens du Nouveau-Brunswick, j'ai constaté avec plaisir que, lundi, le premier ministre provincial et le premier ministre du Canada avaient eu une rencontre cordiale et, je l'espère, productive à Ottawa. La relation entre notre premier ministre et le premier ministre du Canada est d'une importance cruciale. Personne ne s'attend à ce qu'une amitié virile se noue, bien sûr, mais il est important d'entretenir de bonnes relations.

Il est bon de savoir que notre premier ministre et le premier ministre du Canada ont parlé de rajuster le transfert fédéral en matière de santé en fonction des réalités démographiques uniques du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre a déjà dit qu'il demanderait un ratio qui tienne compte de notre population vieillissante et de la façon dont cela se compare à ce qu'il nous faut pour financer les soins de santé dans la province. Voici donc ma question : Le premier ministre a-t-il demandé directement au premier ministre du Canada s'il serait favorable au rajustement du Transfert canadien en matière de santé en fonction des réalités démographiques? Si oui, qu'a répondu le premier ministre du Canada?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci. Je vous remercie de la question. Monsieur le président, j'ai effectivement parlé directement au premier ministre du Canada du sujet en question. En fait, j'ai parlé à mes collègues de partout au pays du fait que nous étions en tête de la

## Questions orales

vague démographique ici, au Nouveau-Brunswick. La situation pose vraiment des défis uniques.

Le premier ministre du Canada était certainement très désireux de se renseigner sur notre situation. Ce que nous avons demandé, plus précisément, c'est une certaine souplesse qui nous permettrait d'utiliser une partie du financement actuel provenant d'Ottawa dans les domaines qui importent le plus, que ce soit le dossier des soins aux personnes âgées, celui de la santé mentale ou celui des jeunes. L'idée d'avoir une certaine souplesse quant aux subventions actuelles et à l'argent qui rentre à l'heure actuelle était certainement dans notre ligne de tir et représentait bel et bien une question que le premier ministre du Canada était disposé à examiner. J'ai aussi reçu le même genre d'appui de mes collègues de l'ensemble du pays, qui comprennent que le Nouveau-Brunswick est unique à cet égard et que nous sommes au début d'une vague qui touchera un grand nombre d'entre eux. Selon moi, il y a beaucoup d'intérêt qui nous permettra de bâtir une relation, notamment en ce qui a trait au financement. Merci, Monsieur le président.

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Eh bien, Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick est unique, et j'ai été content d'apprendre que le premier ministre de la province et le premier ministre du pays avaient discuté de la lutte contre les changements climatiques pendant leur réunion. Pour lutter efficacement contre les changements climatiques, les provinces de l'Atlantique doivent toutes collaborer à la recherche de solutions communes. Le premier ministre a l'occasion de répéter, d'une certaine façon, ce qu'un précédent premier ministre a fait il y a bien des années, c'est-à-dire amorcer, au moyen d'une motion qu'il a proposée, la lutte contre les changements climatiques dans les provinces de l'Est canadien et la Nouvelle-Angleterre, de concert avec les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada. C'est un premier ministre du Nouveau-Brunswick qui a entamé les travaux en la matière.

J'ai une idée de la façon dont nous pourrions établir une collaboration aussi importante entre nos provinces. Le premier ministre s'engagera-t-il à accueillir au printemps prochain un sommet de l'Atlantique sur la lutte contre les changements climatiques et y invitera-t-il les premiers ministres Dennis King, Dwight Ball et Stephen McNeil ainsi que toutes les délégations des partis provenant des quatre provinces de l'Atlantique, soit des quatre assemblées législatives de la région, comme cela s'est fait au moment des discussions de la Confédération? Je pense que c'est une excellente idée et j'espère que le premier ministre en conviendra avec moi.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Encore une fois, Monsieur le président, je remercie le chef du Parti vert de la question et de la suggestion. Je pense que nous avons haussé la barre en la

## Questions orales

matière, non seulement en proposant un modèle de tarification du carbone visant les consommateurs qui a été accepté par Ottawa, mais aussi en formant le Comité sur les changements climatiques, qui nous permet de progresser à cet égard.

Je pense que la suggestion... Je rencontrerai en fait à la mi-janvier mes collègues de l'Atlantique, ce qui serait une bonne occasion de discuter davantage de la forme que prendrait le tout. J'ignore le contexte dans lequel l'idée a été proposée dans la région à ce moment-là, mais je serais tout à fait disposé à en discuter davantage avec le chef du Parti vert pour décider de la véritable voie à suivre pendant que nous travaillons ensemble à mettre en oeuvre un plan climatique qui changera la situation au Nouveau-Brunswick, au Canada atlantique comme dans le reste du pays et, évidemment, à un moment donné, dans le reste du monde.

[Original]

## ÉCOLES

**M. G. Arseneault** (Campbellton-Dalhousie, leader parlementaire de l'opposition, L) : Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

Monsieur le président, au cours des dernières années, la population de 12 écoles francophones de la région du Restigouche a été regroupée dans deux écoles ultramodernes. L'étape suivante consistait à regrouper les trois écoles anglophones dans une école ultramoderne. L'une d'entre elles a depuis fermé ses portes. Quant aux deux autres écoles, elles auront bientôt 100 ans. Elles ne sont pas dotées de gymnase, ni laboratoire de sciences modernes, ni services de cafétéria. À mon avis, il est temps que le gouvernement actuel s'en rende compte. Un plan était prévu. Le terrain était acheté. Les plans étaient tracés. Les emplacements étaient tous choisis. Les services publics étaient raccordés au site à partir de la ville de Campbellton.

Je demande au ministre s'il peut répondre aux personnes concernées, soit les gens de Campbellton et de la région, car les élèves proviennent de l'aire de recrutement en question. Prendra-t-il aujourd'hui l'engagement de faire construire l'école et de commencer les travaux...

**Le président** (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Cardy** (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, merci beaucoup. Je remercie grandement le député d'en face de la question. Pas plus tard que l'autre jour, j'ai

## Questions orales

été très content de pouvoir annoncer une réforme importante concernant la façon dont le gouvernement communique des renseignements au sujet du processus de construction des écoles. Je me réjouis de dire à la Chambre que l'époque est révolue où les ministres, les gens qui occupaient mon poste, pouvaient sélectionner des projets de construction d'école et les déplacer en haut ou en bas de la liste de construction en fonction de considérations politiques. Cette époque est révolue. À partir de maintenant, nous prenons des décisions fondées sur des données probantes. Nous prenons des décisions en fonction d'une série de critères, comptant plusieurs centaines d'éléments, qui montrent exactement quels sont les besoins.

Lors de la présentation détaillée du budget de capital, la liste en question sera communiquée en détail, et les gens du Nouveau-Brunswick pourront découvrir le fondement sur lequel reposent les décisions relatives à la construction de nouvelles écoles. Voilà un changement majeur que j'appuie fièrement. Les gens de la circonscription du député ainsi que la population de la province pourront voir les renseignements et comprendre comment le gouvernement procède. Voilà ce qu'est la transparence. Voilà ce qui est important pour le gouvernement actuel. Sur ce, je souhaite à tous un joyeux Noël et une fantastique année 2020. Merci, Monsieur le président.

[Original]

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. En 2015, le district scolaire francophone nord-est et le conseil d'éducation de district avaient placé la Polyvalente W.-Arthur-Losier au sommet de leur liste de priorités. C'est un projet mi-vie, qui devait s'étaler sur cinq ans. Le gouvernement précédent a respecté cet engagement. Il a commencé le projet mi-vie et achevé trois des cinq phases ; il ne restait qu'à n'en achever deux.

Cependant, lorsque le gouvernement actuel a pris le pouvoir, le ministre actuel de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a décidé d'abandonner cette liste de priorités et de créer la sienne. Sur cette liste, le premier élément était une nouvelle école, dans sa propre circonscription, à Hanwell. Aujourd'hui, le ministre essaie de nous convaincre qu'il met sur pied un nouveau système, mais c'est ironique de voir qu'il le fait après avoir obtenu sa nouvelle école.

Ma question au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est la suivante : S'engagera-t-il à achever les deux dernières phases de la Polyvalente W.-Arthur-Losier, à Tracadie?

**L'hon. M. Cardy** (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup pour la question, Monsieur le président.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

Je vais répondre dans l'autre langue. Je suis désolé. La journée a été longue. Donc, ce que le député d'en face vient de décrire n'est, en fait, pas exactement le cas — pas exactement le cas.

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Guitard) : À l'ordre.

**L'hon. M. Cardy** (Fredericton-Ouest—Hanwell, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Afin d'être transparent, j'invite quiconque dans les tribunes ou sur le parquet de l'Assemblée législative à venir à mon bureau. Je vous montrerai les documents. Lorsque je suis entré en fonction — et vous pouvez vérifier les faits auprès de n'importe qui, n'importe où —, j'ai dit que la politique ne jouerait aucun rôle ; les considérations politiques ne joueraient aucun rôle dans la prise de décisions ; si une école à Hanwell était la priorité absolue, elle continuerait de l'être ; si une école à Hanwell était au 15<sup>e</sup> rang sur la liste des priorités, elle resterait au 15<sup>e</sup> rang.

Voici en quoi notre tâche est censée consister : avoir le courage de prendre des décisions fondées non pas sur certains besoins locaux, mais sur ceux de la province. Voilà ce qui importe pour les gens de ce côté-ci de la Chambre. Ce qui nous importe, ce n'est pas de promouvoir les intérêts partisans d'un petit groupe ni d'essayer d'obtenir des votes ici et là. L'important est de prendre de bonnes décisions pour l'avenir à long terme de la province. Voilà ce qui est important pour le premier ministre, pour moi et pour le gouvernement actuel. Merci.

**Le président** (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

## BÂTIMENTS

**M. Melanson** (Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. L'Institut de Memramcook incorpore une énorme histoire dans la communauté acadienne et au Nouveau-Brunswick. Le Collège Saint-Joseph, qui est devenu l'Université de Moncton, a commencé à Memramcook.

Lorsque notre gouvernement était au pouvoir, avec la collectivité de la vallée de Memramcook, le ministère des Transports et de l'Infrastructure a développé un plan pour rénover cette infrastructure et la rendre viable à nouveau. C'est un plan qui a été développé par le ministère afin de voir, conceptuellement, qui pourrait louer l'espace suite à une

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

rénovation, autant dans le secteur privé que dans le secteur public. Le gouvernement actuel a éliminé le projet après un investissement de 16 millions ou de 17 millions de dollars.

Le premier ministre peut-il nous donner une mise à jour quant à la raison pour laquelle il ne veut pas restaurer une institution aussi importante pour la communauté acadienne?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : J'ai le plaisir de parler du projet en question ou de tout autre projet pour lequel des fonds ont été dépensés sans aucun plan concernant leur utilisation, Monsieur le président. Il s'agit d'un modèle que nous avons constamment vu se répéter : Construisons des bâtiments, et les gens viendront ; dépensons à notre guise l'argent des contribuables afin d'acheter des votes ici et là, et les gens viendront.

Eh bien, Monsieur le président, j'ai demandé quel était le plan concernant l'utilisation du bâtiment et aucun plan n'était prévu. Il n'y en avait aucun. Auparavant, lorsque j'ai parlé de l'édifice du Centenaire, j'ai demandé quel était le plan à cet égard. Il n'y en avait pas non plus, Monsieur le président. Lorsque j'ai examiné le bâtiment destiné à la cybersécurité, j'ai demandé quel était le plan concernant l'utilisation de ce bâtiment et qui y emménagerait. Personne ne s'est manifesté, Monsieur le président.

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Guitard) : À l'ordre.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Le gouvernement précédent a cru que le seul moyen d'avancer était de dépenser l'argent des contribuables et de donner l'impression que l'économie était en plein essor. C'est pourquoi le Nouveau-Brunswick a la plus haute imposition du pays. Monsieur le président, notre objectif est d'optimiser l'argent des contribuables. Malheureusement, il n'a jamais été question d'un tel modèle de l'autre côté de la Chambre.